

Europe

CELLULE D'ANALYSE EUROPÉENNE - COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

EXAMEN ANNUEL DE LA CROISSANCE - AVANCER DANS LA RÉPONSE GLOBALE APPORTÉE PAR
L'UE À LA CRISE
COM (2011) 11 (INTRODUITE PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE LE 12 JANVIER 2011)

ÉTAT DES LIEUX

Le premier examen annuel de la croissance figure dans ce document. Pour la première fois, les États membres et la Commission travailleront ensemble dans un cadre global sur la stabilité macroéconomique, les réformes structurelles et les mesures susceptibles de stimuler la croissance.

Ce nouvel exercice marque le début du premier semestre européen¹ de coordination des politiques économiques. Le président de la Commission, M. Barroso, a déclaré à ce sujet: *«Avec l'examen annuel de la croissance, la construction européenne franchit une nouvelle étape. Nous entendons innover et améliorer de manière significative la gestion et la coordination des économies interdépendantes de l'Union européenne».*

APERÇU DU SEMESTRE EUROPÉEN

Dans ce document, la Commission propose 10 actions au niveau de l'UE pour la période 2011-2012, qui s'inscrivent dans la stratégie Europe 2020. L'objectif est que le Conseil européen adopte ces actions dans un accord et que les États membres s'engagent à les mettre en œuvre.

La coordination en amont au niveau du Conseil constitue la clef de voûte du semestre européen.

D'ici à la mi-avril, sur la base des orientations définies par le Conseil européen, les États membres devraient présenter leurs engagements nationaux dans le cadre des stratégies budgétaires à moyen terme en application des programmes de stabilité et de convergence, et exposer leurs programmes nationaux de réforme avec les mesures concrètes qu'ils prendront en réponse à la crise.

Avant l'été, s'appuyant sur les recommandations de la Commission, le Conseil formulera des orientations politiques pour chaque pays, dont les États membres devront tenir compte lors de l'élaboration de leur budget pour 2012 et dans la mise en œuvre de leur politique en matière de croissance.

¹ Le projet de calendrier du «semestre européen de coordination des politiques économiques» est présenté sous forme de schéma à l'annexe 2 de la communication COM (2010) 367 de la Commission européenne:

➤ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0367:FIN:FR:PDF>

QUELQUES CHIFFRES POUR L'UE

Estimation de la croissance potentielle à moyen terme en Europe	environ 1,5 % jusqu'en 2020
Estimation de l'incidence budgétaire de la crise à long terme	environ 4,5 % du PIB ²
Dette publique brute agrégée de l'UE en 2010	± 85 % du PIB dans la zone euro; ± 80 % du PIB dans l'UE
Moyenne de la population active sans emploi dans l'UE	9,6 % (chômage des jeunes jusqu'à 40% dans certains États membres)
Estimation du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté	± 80 millions (nombre proche de la population de l'Allemagne)

APERÇU DES 10 ACTIONS PROPOSÉES

- Sur le plan macroéconomique: 1) mise en oeuvre d'un assainissement budgétaire rigoureux; 2) correction des déséquilibres macroéconomiques; 3) garantir la stabilité du secteur financier.

Il convient de continuer à renforcer le cadre de régulation, tout en améliorant la qualité des actions de surveillance du Comité européen du risque systémique (*European Systemic Risk Board*) et des autorités de surveillance européennes, qui sont opérationnels depuis le début de 2011.

Conformément à l'accord de Bâle III signé récemment, les banques seront invitées à consolider progressivement leurs fonds propres de manière à améliorer leur capacité de résistance aux chocs.

- Sur le plan de l'emploi: 4) rendre le travail plus attractif; 5) réformer les systèmes de retraite; 6) réinsérer les chômeurs sur le marché du travail; 7) concilier sécurité et flexibilité (concept de la «flexicurité»).

Selon la Commission européenne, il est notamment nécessaire que les chômeurs accèdent plus facilement au marché du travail et aux activités indépendantes. Les États membres devraient mieux lutter encore contre les pièges à l'emploi et renforcer la protection des systèmes d'assurance chômage, en particulier en période de ralentissement de l'activité économique.

² Selon Eurostat, le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits, moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. Le calcul du taux de croissance annuel du PIB en volume est destiné à permettre les comparaisons des dynamiques du développement économique à la fois à travers le temps et entre des économies de différentes tailles.

➤ <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/eurostat/home/>

- Sur le plan des mesures favorisant la croissance: 8) exploiter le potentiel du marché unique; 9) attirer les capitaux privés pour financer la croissance; 10) permettre l'accès à l'énergie à un coût abordable.

Le marché intérieur reste sous-utilisé, à cause des barrières persistantes à l'entrée sur le marché et à l'esprit d'entreprise. Les services transfrontaliers ne représentent que moins d'un tiers du commerce des biens, et seuls 7% des consommateurs font le choix d'acheter en ligne.

Dans le domaine de l'énergie, les États membres devront rapidement mettre en oeuvre l'ensemble du troisième paquet de mesures et s'employer à renforcer leur efficacité énergétique.

EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez consulter le document (communication COM (2011) 11) via le lien ci-dessous:

➤ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0011:FIN:FR:PDF>

Descripteurs Eurovoc: coordination des politiques UEM, reprise économique, crise monétaire, productivité

Rédaction: Laurent Pottier; 08.02.2011